

LIVRE BLANC EXPERT
2026

Prévenir les risques professionnels autrement

DUERP, presque'accidents et digitalisation :
le guide opérationnel du responsable HSE

CINQ PARTIES

Le cadre

DUERP, PAPRIACT
et preuve de
conformité

Le signal

Presqu'accidents et
signaux faibles

Le coût

Ce qu'un accident
coûte réellement

L'outil

Du fichier partagé
au pilotage continu

L'action

Riskoo et votre plan
de démarrage



Ce que vous allez trouver dans ce guide

01	DUERP et PAPRIPACT : de l'obligation au plan d'action	03
	— Ce que dit vraiment la loi — Construire un PAPRIPACT qui tient la route — Les 7 erreurs qui rendent un DUERP inopposable	
02	Presqu'accidents : exploiter les signaux faibles	07
	— La pyramide de Bird, et ses limites — Pourquoi vos salariés ne remontent rien — Installer la remontée en 4 étapes	
03	Ce que la prévention coûte, et ce qu'elle rapporte	11
	— Le coût réel d'un accident du travail — Ce que vous devez pouvoir prouver — Les quatre risques qu'on sous-évalue	
04	Digitaliser le DUERP : ce que ça change	15
	— Les limites du fichier partagé — Du document figé au pilotage continu — Le retour sur investissement, en heures	
05	Passer à l'action	19
	— Riskoo : un socle, tous vos risques — Piloter la prévention en multi-sites — Votre plan de démarrage en 90 jours	

Ce guide n'est pas un cours de droit. C'est ce que nous observons chez nos clients : ce qui bloque réellement une démarche de prévention, et ce qui la débloque.



La prévention ne se joue pas dans le document. Elle se joue sur le terrain.

549 614

Source : Assurance Maladie —
Risques professionnels, 2024.

accidents du travail avec arrêt et/ou incapacité permanente en 2024 (régime général), dont 764 mortels. Soit plus de 2 100 accidents par jour ouvré.

Les accidents du travail reculent lentement —environ 1 % par an. Les maladies professionnelles, elles, progressent. Et derrière ces courbes, une réalité que tout responsable HSE connaît : **l'obligation réglementaire est remplie bien avant que le risque ne soit réellement maîtrisé**.

Le DUERP existe dans la quasi-totalité des entreprises françaises. Il est souvent à jour à la date de la dernière inspection. Il est presque aussi souvent inexploitable : rangé dans un dossier partagé, rédigé par une seule personne, jamais confronté à ce qui se passe réellement au poste de travail.

Ce livre blanc part de ce constat. Il ne reprend pas le Code du travail article par article : vous le connaissez. Il traite des trois leviers qui font la différence entre une conformité de façade et une prévention qui réduit vraiment l'accidentologie.

1

Le cadre

DUERP et PAPRI Pact ne sont pas deux documents. C'est un cycle : évaluer, planifier, exécuter, réévaluer.

2

Le signal

Un presqu'accident est un accident qui vous a prévenu. Encore faut-il l'entendre —et le tracer.

3

L'outil

Un DUERP vivant suppose que chacun puisse y contribuer depuis le terrain, en quelques secondes. Riskoo a été conçu autour de cette exigence.

Bonne lecture.

L'équipe ALEA Prévention

PARTIE 01

DUERP et PAPRIPACT : de l'obligation au plan d'action

-
- Ce que dit vraiment la loi —et ce qu'elle ne dit pas
 - Construire un PAPRIPACT qui tient la route
 - Les 7 erreurs qui rendent un DUERP inopposable

4 000 €

C'est l'amende encourue, par salarié concerné, en cas d'absence de document unique d'évaluation des risques professionnels.



Ce que dit vraiment la loi

Obligatoire depuis 2001, le DUERP (article R4121 du Code du travail) impose à l'employeur de consigner les résultats de l'évaluation des risques pour l'ensemble des unités de travail. La loi du 2 août 2021 a considérablement renforcé ce socle : le document unique doit désormais être conservé 40 ans, déposé sur un portail numérique, et surtout prolongé par un programme d'actions.

DUERP

Toutes les entreprises
dès le 1er salarié

Inventaire des risques par unité de travail. Mise à jour annuelle, et à chaque changement notable ou accident.

R4121 à R4124

Liste d'actions

Moins de 50 salariés

Consignation des actions de prévention retenues, dans le DUERP et ses mises à jour.

L4123

PAPRIPACT

50 salariés et plus

Programme annuel de prévention : mesures, conditions d'exécution, ressources, indicateurs, calendrier. Soumis à l'avis du CSE.

L4123 · Loi 2021018

Ce que la loi n'impose pas

Aucun format n'est imposé, ni pour le DUERP, ni pour le PAPRIPACT. C'est une liberté—et un piège. En pratique, l'absence de trame conduit la majorité des entreprises à reconduire le même tableau d'une année sur l'autre, sans jamais interroger la cotation. Or c'est précisément la traçabilité des mises à jour et la cohérence entre risques identifiés et actions engagées que l'inspection du travail examine en premier.



En cas d'accident grave, ce n'est pas l'existence du DUERP qui est jugée, mais sa capacité à prouver que le risque était identifié et suivi de mesures. La solution : le module Document unique de Riskoo, qui horodate et exporte tout.



Construire un PAPRIPACT qui tient la route

Le DUERP identifie. Le PAPRIPACT engage. Sans format imposé, une structure en quatre chapitres s'est imposée comme référence : elle a le mérite d'être lisible par le CSE, défendable devant l'inspection, et exploitable en revue de direction.

1

Chapitre 1 —Le contexte

Description de l'entreprise, des unités de travail, des instances (CSE, CSSCT) et de la politique SST. Un chapitre court, mais qui pose le périmètre exact du programme.

2

Chapitre 2 —L'analyse

La synthèse du DUERP : risques prioritaires, évolution de la cotation depuis l'exercice précédent, accidents et presque'accidents survenus sur la période.

3

Chapitre 3 —Les actions

Le cœur du document. Pour chaque mesure : objectif, pilote nommé, ressources humaines, matérielles et financières, échéance, indicateur de réussite (KPI/KRI).

4

Chapitre 4 —Les arbitrages

Les mesures envisagées mais non retenues, avec leur justification. Chapitre le plus souvent oublié et le plus protecteur en cas de contentieux.

Le rythme à tenir

T1

Consolidation
du DUERP

T2

Rédaction
du programme

T3

Avis
du CSE

T4

Revue de
direction

L'avis du CSE doit être recueilli avant la mise en œuvre, et non après. Un programme présenté en fin d'exercice pour information n'a pas de valeur. Solution : le module PAPRIPACT de Riskoo.



Les 7 erreurs qui rendent un DUERP inopposable

Relevées lors d'audits en entreprise. Aucune n'est théorique : chacune a déjà coûté à une entreprise soit une mise en demeure, soit la reconnaissance d'une faute inexcusable.

01 Une seule unité de travail pour toute l'entreprise

L'évaluation doit être conduite par situation de travail réelle, pas par service ni par organigramme.

02 Une cotation jamais rediscutée

Copier-coller la cotation de l'an dernier revient à affirmer que rien n'a changé. C'est rarement vrai, et jamais démontrable.

03 Aucune trace des mises à jour

Sans date, auteur et motif de révision, l'antériorité du document ne peut pas être prouvée.

04 Des risques identifiés sans action associée

Un risque coté « élevé » sans mesure en regard est un aveu écrit. C'est la pièce la plus recherchée en contentieux.

05 Le CSE consulté pour la forme

Un avis recueilli après coup, ou une simple information en réunion, ne vaut pas consultation.

06 Les risques psychosociaux traités en une ligne

RPS, TMS et risques émergents doivent être évalués avec la même rigueur que le risque chimique ou mécanique.

07 Un document que personne ne peut consulter

L'employeur doit tenir le DUERP à disposition des salariés, du CSE, du médecin du travail et de l'inspection.

Ces sept points constituent la grille de lecture que nous appliquons lors d'un audit de conformité. Une entreprise qui les traite passe, dans la quasi-totalité des cas, un contrôle sans réserve. Solution : le module Conformité de Riskoo.

PARTIE 02

Presqu'accidents : exploiter les signaux faibles

- La pyramide de Bird, et ce qu'elle ne dit pas
- Pourquoi vos salariés ne remontent rien
- Installer la remontée en 4 étapes

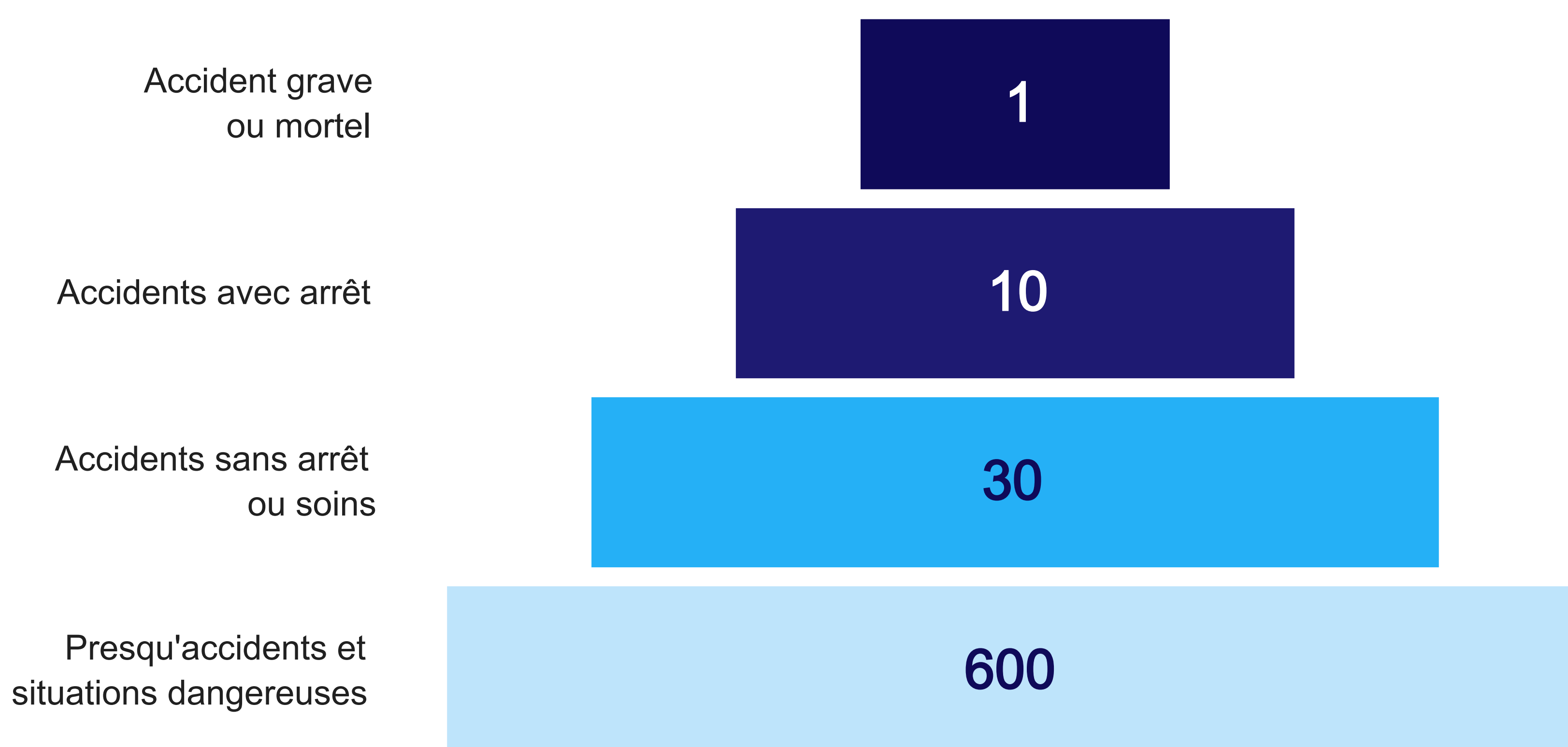
600 pour 1

Selon les travaux de Frank Bird, 600 événements sans dommage précédent statistiquement un accident grave. Autant d'occasions d'intervenir avant.



La pyramide de Bird et ce qu'elle ne dit pas

En analysant 1,7 million d'événements, Frank E. Bird a établi une proportion devenue une référence de la prévention : sous chaque accident grave se trouve une base large d'événements bénins ou sans dommage.



Source : F. E. Bird, ratio-10-30-600.

Deux limites à connaître

Le volume n'est pas la gravité

Tous les presqu'accidents n'ont pas le même potentiel. Collecter 600 signalements sans les hiérarchiser produit du bruit, pas de la prévention.

Faire baisser le taux de fréquence ne protège pas des accidents graves

Les événements bénins et les événements majeurs peuvent évoluer indépendamment. C'est le constat qui a conduit à la notion de haut potentiel de gravité (HPG).

Ce qu'il faut en retenir

La pyramide reste un excellent outil de sensibilisation : elle rend visible ce que l'accidentologie seule masque. Mais l'objectif n'est pas de tout remonter —il est de repérer, parmi les événements sans conséquence, ceux qui auraient pu mal tourner. Un chariot qui frôle un piéton et une chute d'objet depuis une mezzanine ne se traitent pas au même niveau de priorité, même si aucun des deux n'a fait de blessé.



Pourquoi vos salariés ne remontent rien

Quand une entreprise enregistre trois presque-accidents par an, ce n'est jamais parce qu'il ne s'en produit que trois. C'est que le circuit de remontée décourage le signalement. Quatre causes reviennent systématiquement.

1

« Ça va me retomber dessus »

Tant que le signalement peut être lu comme un aveu de faute —la sienne ou celle d'un collègue; il n'aura pas lieu. La remontée doit être explicitement dissociée de toute sanction, et cette règle doit être dite par la direction, pas par le service HSE.

2

« Le formulaire est en salle de pause »

Un signalement doit se faire là où l'événement se produit, en moins d'une minute. Un formulaire papier à récupérer, remplir puis déposer représente déjà dix fois trop d'effort pour un incident sans conséquence.

3

« De toute façon il ne se passe rien »

C'est la cause la plus destructrice. Un salarié qui signale une fois et ne reçoit aucun retour ne signalera plus. Le taux de retour d'information est le meilleur prédicteur du volume de remontées.

4

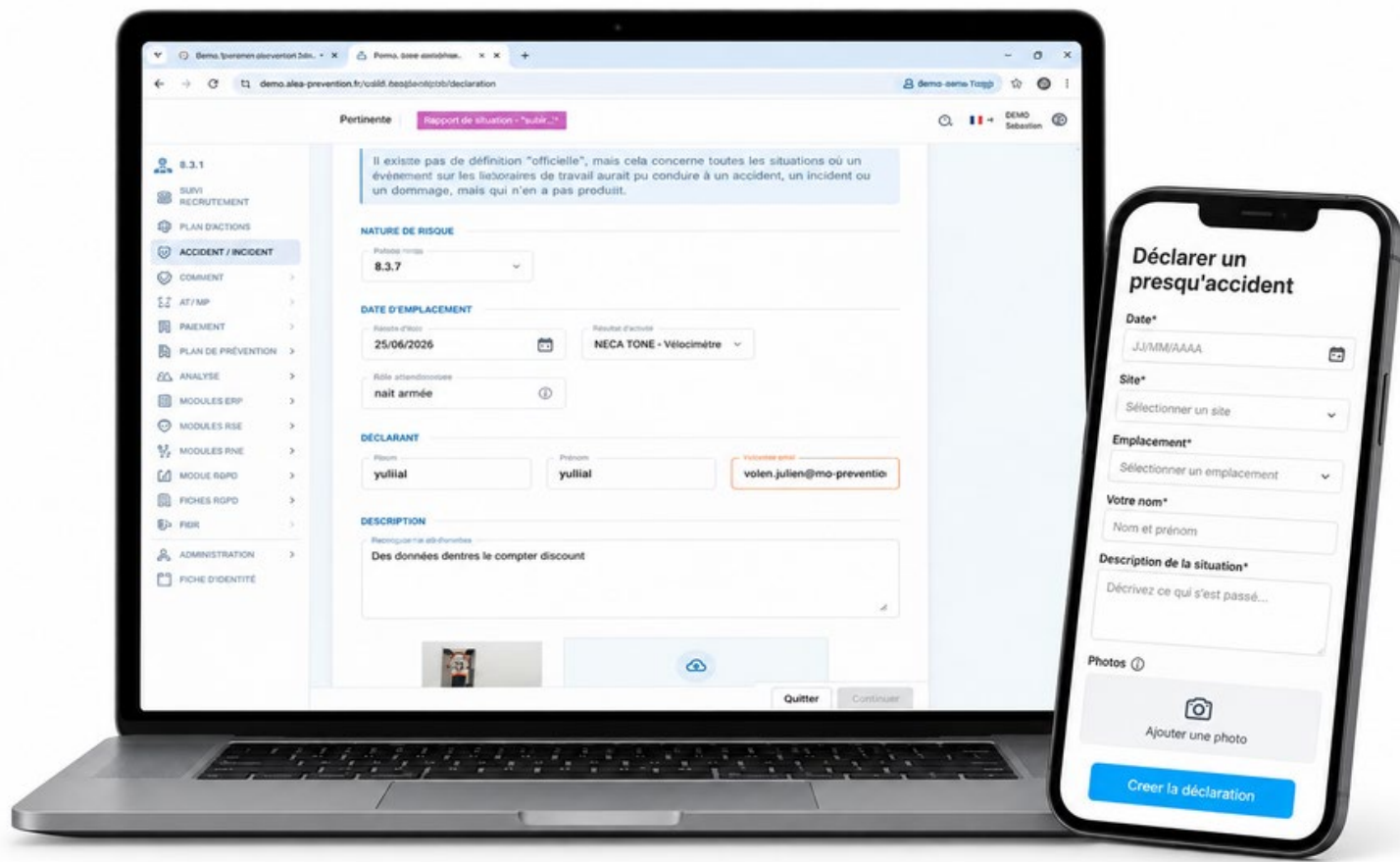
« Ce n'est pas grave, ça arrive tout le temps »

La banalisation. Un risque quotidien cesse d'être perçu comme un risque. Seul le rappel régulier : causerie, quart d'heure sécurité, affichage des signalements traités maintient la vigilance.

L'erreur humaine n'est pas la cause principale des accidents. C'est le plus souvent le symptôme d'une organisation qui n'a pas entendu les signaux qu'elle recevait déjà. Riskoo lève ces quatre freins dès la conception.



Installer la remontée en 4 étapes



01

Définir ce qui doit être remonté

Une définition claire, tenant en une phrase, connue de tous : « tout événement qui aurait pu blesser quelqu'un ou endommager une installation, et qui ne l'a pas fait ». Pas de typologie à douze cases : elle ne sera jamais utilisée sur le terrain.

02

Rendre le signalement immédiat

Un canal unique, accessible depuis un smartphone, avec photo et géolocalisation du poste concerné. Objectif : moins de 60 secondes entre l'observation et l'enregistrement, sans passer par un tiers.

03

Hierarchiser par potentiel de gravité

Chaque événement est coté non pas sur ce qui s'est passé, mais sur ce qui aurait pu se passer. Les événements à haut potentiel de gravité déclenchent une analyse de cause approfondie ; les autres alimentent la tendance.

04

Boucler et montrer

Chaque signalement reçoit un retour nommé et daté. Les actions engagées sont affichées là où l'événement a été signalé. C'est ce retour visible qui alimente le flux de remontées suivant.

Les indicateurs à suivre

Volume

Nombre de remontées par mois et par site

Traitement

Part des signalements clôturés sous 30 jours

Portée

Part des salariés ayant signalé au moins une fois

PARTIE 03

Ce que la prévention coûte, et ce qu'elle rapporte

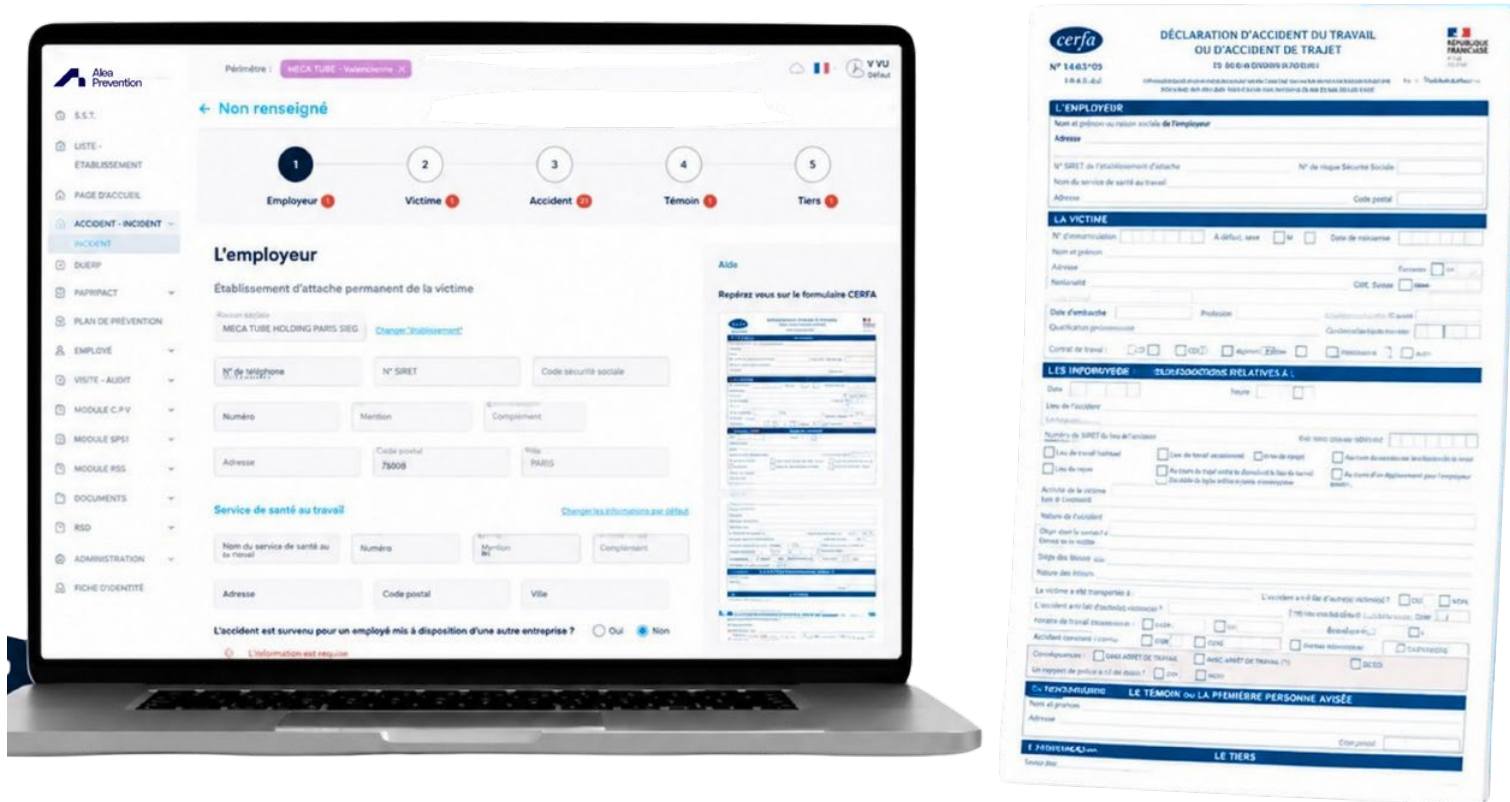
-
- Le coût réel d'un accident du travail
 - Ce que vous devez pouvoir prouver
 - Les quatre risques qu'on sous-évalue

13 € pour 1 €

Le bénéfice net d'un euro investi en prévention et en sensibilisation, selon l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail.



Le coût réel d'un accident du travail



La facture visible : les indemnités journalières est celle que l'entreprise ne paie pas directement. Le coût réel se répartit sur quatre postes, dont trois n'apparaissent dans aucun budget prévention.

Le temps de gestion

20 à 80 heures

Déclaration sous 48 heures, enquête, analyse de cause, réorganisation du poste, suivi médical, échanges avec la caisse. Un accident sans arrêt mobilise déjà une vingtaine d'heures ; au-delà de dix jours d'arrêt, le total peut quadrupler.

La cotisation AT/MP

Sur trois ans

Au-delà de 20 salariés, le taux est partiellement ou totalement individualisé. Un accident grave pèse sur l'assiette pendant trois exercices — bien après que le dossier a été refermé.

La désorganisation

Rarement chiffrée

Remplacement, intérim, perte de cadence, formation du remplaçant, report de commandes. Sur un poste qualifié, ce poste dépasse souvent le coût administratif du dossier.

Le contentieux

Non plafonné

En cas de faute inexcusable, la majoration de rente et les préjudices personnels sont à la charge de l'employeur. C'est le seul poste dont le montant ne peut pas être anticipé.

■ *L'investissement en prévention ne se compare pas à zéro. Il se compare au coût des accidents que l'on n'a pas su voir venir. La solution : le module Accidents du travail et statistiques AT de Riskoo objective et trace ce calcul.*



Ce que vous devez pouvoir prouver

Après un accident grave, l'inspection du travail et, le cas échéant, l'avocat du salarié cherchent les mêmes pièces dans cet ordre. La question n'est jamais « avez-vous un DUERP », mais « pouvez-vous démontrer ce que vous saviez, et quand ».

Le DUERP à la date de l'accident

Pas la version courante : celle qui était en vigueur ce jour-là. Sans horodatage, elle est indémontrable.

La trace des mises à jour

Date, auteur et motif de chaque révision, sur les trois dernières années au minimum.

Le risque concerné, et sa cotation

S'il figurait au DUERP : quelles mesures ont suivi. S'il n'y figurait pas : pourquoi il n'avait pas été identifié.

Le plan d'action et son avancement

Une action ouverte depuis dix-huit mois sans pilote nommé est plus dommageable qu'une action non engagée et justifiée.

La consultation du CSE

Procès-verbal daté, portant sur le programme avant sa mise en œuvre. Une information en réunion ne suffit pas.

Les formations et habilitations

Attestations nominatives du salarié concerné, à jour à la date des faits.

La remise de l'information au poste

Fiche de sécurité, consignes, EPI fournis : émargement ou preuve équivalente de remise.

■ *Un DUERP conforme sur le fond mais impossible à dater vous laisse sans défense. La traçabilité n'est pas une contrainte administrative : c'est la preuve. La solution : Riskoo produit ces sept pièces en un export daté et opposable.*



Les quatre risques qu'on sous-évalue

Ils partagent une caractéristique : ils ne produisent pas d'accident spectaculaire, donc ils passent après. Ce sont pourtant ceux qui pèsent le plus lourd dans les statistiques et dans les comptes.

1

Les troubles musculo-squelettiques

Près de 90 % des maladies professionnelles reconnues, et en hausse continue. Ils sont souvent évalués globalement, au niveau du service, alors qu'ils se jouent au geste et à la cadence; donc au poste.

2

Les risques psychosociaux

Les affections psychiques hors tableau progressent d'environ 9 % par an. Traités en une ligne dans la plupart des DUERP, faute de méthode d'évaluation admise en interne.

3

Le risque routier

Première cause de décès liés au travail. Considéré comme extérieur à l'entreprise, il est rarement rattaché à une unité de travail, alors qu'il découle directement de l'organisation des tournées.

4

La co-activité

Interventions d'entreprises extérieures, chantiers superposés, livraisons. Le plan de prévention existe, mais il est signé une fois et jamais confronté à la réalité des interventions.

Le point commun

Aucun de ces quatre risques ne se laisse évaluer depuis un bureau. Tous supposent d'aller voir le poste, d'interroger ceux qui l'occupent, et de recoter ensuite. La solution : Riskoo, avec ses modules PPS (décret 92) et protocoles chargement/déchargement (arrêté 96).

PARTIE 04

Digitaliser le DUERP : ce que ça change vraiment

-
- Les limites structurelles du fichier partagé
 - Du document figé au pilotage continu
 - Le retour sur investissement, en heures

1 journée / semaine

C'est le temps qu'un responsable HSE consacre en moyenne à la collecte, la mise en forme et la diffusion de l'information avant automatisation.



Les limites du fichier partagé

Le tableur a permis à des milliers d'entreprises de formaliser leur première évaluation des risques. Il atteint sa limite dès que la démarche devient collective, multi-sites ou continue.

	AVANT	AVEC ALEA PRÉVENTION
Mise à jour	Un fichier, une personne, une fois par an	Contribution continue depuis le terrain
Traçabilité	Versions successives, historique perdu	Horodatage et auteur de chaque modification
Accès	Dossier partagé, souvent introuvable	Consultable par unité de travail, droits gérés
Plan d'action	Colonne « actions » rarement suivie	Pilote, échéance et relance automatique
Presqu'accidents	Circuit séparé, non relié au DUERP	Le signalement alimente la cotation du risque
Preuve	À reconstituer en cas de contrôle	Export daté et opposable à tout moment

Le vrai coût du fichier

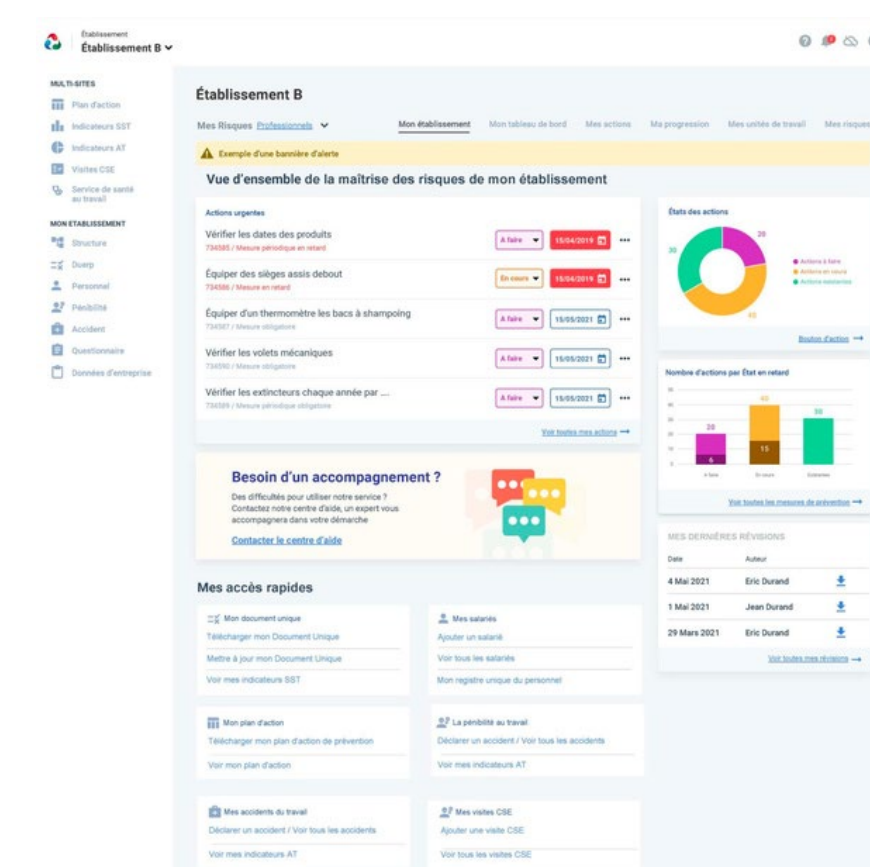
Il ne se mesure pas en licence logicielle, mais en heures de reconstitution. Retrouver qui a modifié quoi, rassembler les preuves de mise à jour, relancer manuellement les pilotes d'actions : ce travail invisible occupe une part considérable du temps HSE, au détriment de la présence sur le terrain —qui est pourtant le seul endroit où la prévention se joue.



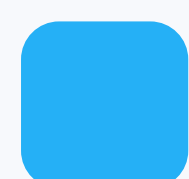
La question n'est pas de savoir si votre DUERP existe. Elle est de savoir combien de temps il vous faudrait pour prouver qu'il est à jour.



Du document figé au pilotage continu

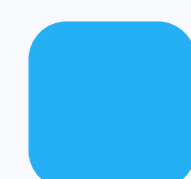


Digitaliser ne consiste pas à mettre le même tableau sur un serveur. Le changement porte sur la circulation de l'information : chaque acteur alimente et consulte le même référentiel, depuis son poste de travail.



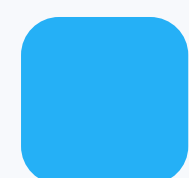
Évaluation des risques

Cotation par unité de travail, trames sectorielles préremplies, historique de chaque révision conservé.



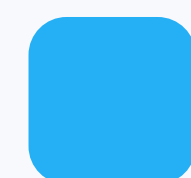
Presqu'accidents & AT

Déclaration mobile en moins d'une minute, photo à l'appui. L'événement remonte directement dans le risque concerné.



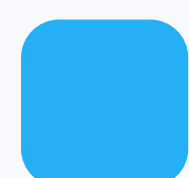
Plan d'action

Un pilote, une échéance, une relance automatique. Avancement consolidé en vue Gantt.



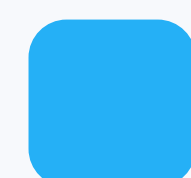
PAPRIACT

Génération du programme annuel à partir du DUERP consolidé, prêt pour l'avis du CSE.



Tableaux de bord

Taux de fréquence, gravité, avancement des actions, remontées par site —actualisés en continu.



Conformité

Export daté et archivage 40 ans conformes aux exigences réglementaires.

Le critère de choix qui compte

Une solution de prévention n'est pas jugée sur son nombre de fonctionnalités, mais sur son taux d'adoption par les opérationnels. Si l'outil n'est utilisé que par le service HSE, il reproduit exactement le problème du fichier partagé —avec un coût de licence en plus. La question à poser en démonstration est simple : combien de gestes séparent un opérateur de terrain de son premier signalement ? Chez Riskoo, la réponse est deux gestes.

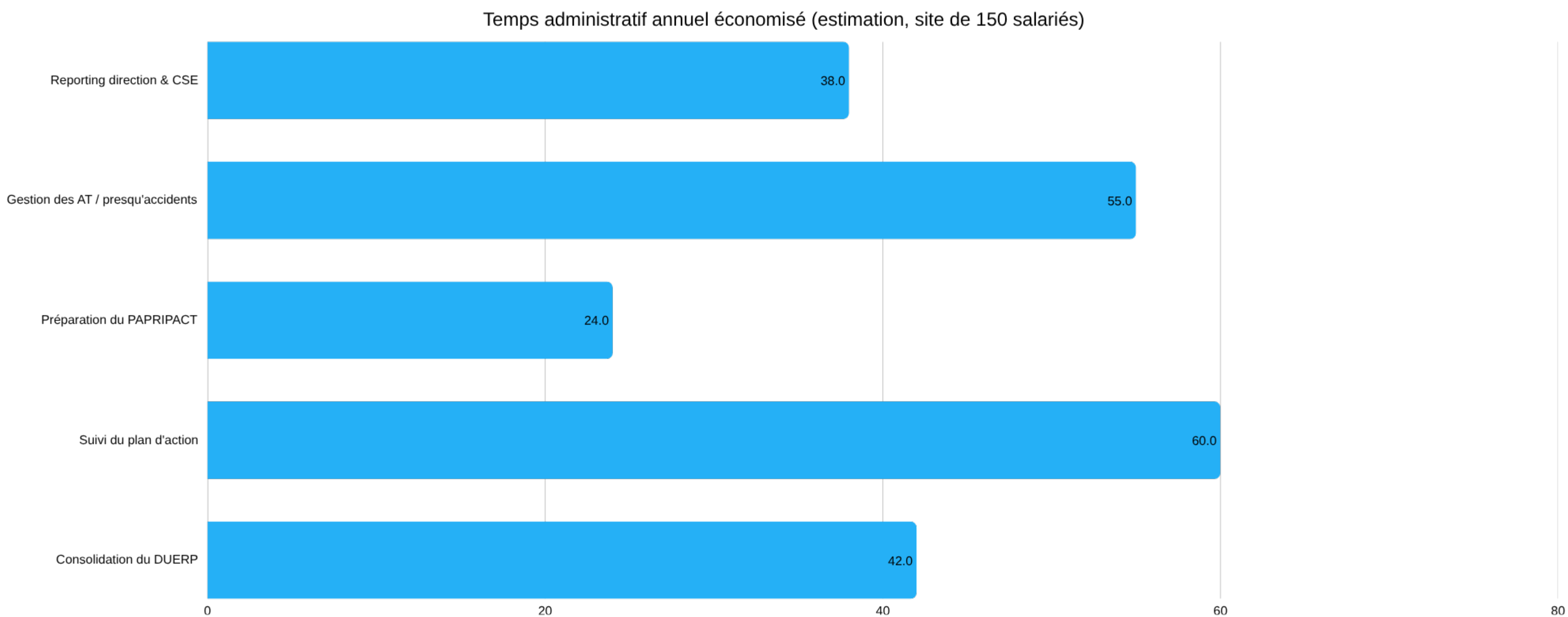


Un DUERP digitalisé ne remplace pas une démarche de prévention. Il supprime le travail administratif qui vous empêchait de la conduire.



Le retour sur investissement, en heures

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail estime qu'un euro investi en prévention génère un bénéfice net supérieur à treize euros. À l'échelle d'un service HSE, le gain se mesure d'abord en temps rendu au terrain.



Estimations issues des retours d'expérience observés chez nos clients. Les gains varient selon la maturité de la démarche existante.

+219 h

Temps administratif restitué
chaque année

13 €

Bénéfice net pour 1€ investi
en prévention (EU-OSHA)

20 à 80 h

Temps de gestion d'un seul
accident du travail

Le coût que l'on oublie de compter

Un accident du travail sans arrêt mobilise environ vingt heures de gestion. Entre un et neuf jours d'arrêt, ce chiffre double. Au-delà de dix jours, il peut atteindre quatre-vingts heures —déclaration, enquête, analyse de cause, réorganisation du poste, suivi médical, échanges avec la caisse. À cela s'ajoutent la hausse du taux de cotisation AT/MP et, pour les accidents graves, un risque contentieux dont le coût n'est pas plafonné.

Autrement dit : l'investissement dans la prévention ne se compare pas à zéro. Il se compare au coût des accidents que l'on n'a pas su voir venir.

Passer à l'action

-
- Riskoo : un socle, tous vos risques
 - Piloter la prévention en multi-sites
 - Votre plan de démarrage en 90 jours

90 jours

Le délai réaliste pour passer d'un DUERP administratif à une démarche de prévention pilotée, sans mobiliser toute l'organisation.



Riskoo : un socle, tous vos risques

La plupart des organisations traitent leurs risques dans des outils séparés : un fichier pour le DUERP, un autre pour l'environnement, un troisième pour la sûreté. Riskoo, le portail édité par ALEA Prévention, repose sur le principe inverse; un socle commun, sur lequel se branchent des modules métier.

DUERP©

Santé et Sécurité au Travail

Document unique, plans d'action, PAPRIACT, pénibilité, PPS (décret 92), protocoles chargement/déchargement (arrêté 96), fiches de sécurité au poste, AT et arbre des causes.

SERE©

Environnement

Impacts de l'activité, cotation par probabilité, gravité et niveau de maîtrise, plans d'actions et indicateurs par site.

SERM©

Sûreté et Malveillance

Cartographie des zones sensibles, identification des menaces, plan d'actions et reporting consolidé par niveau d'organisation.

SERCY©

Cybersécurité

Évaluation du niveau de maturité, vulnérabilités, sensibilisation des collaborateurs, plan d'actions priorisé.

Le socle commun

Quel que soit le module activé, les mêmes briques sont disponibles; c'est ce qui permet de consolider des risques de nature différente dans un seul plan d'action.

- Cartographie des risques
- Plan d'actions global
- Audits et visites
- Alertes automatiques
- Veille réglementaire
- Observatoire Qualité (5M)
- Générateur de questionnaires
- Gestion des incidents
- Mode hors connexion

À quoi ça sert concrètement

Le module SST embarque 190 modèles de DUERP par métier et 200 questionnaires d'audit : l'évaluation ne part jamais d'une page blanche. La déclaration d'accident se fait depuis le poste et remonte, via l'arbre des causes, dans la cotation du risque concerné. Pour le risque chimique, l'interfaçage SEIRICH évite de ressaisir l'inventaire. Et le mode hors connexion permet d'évaluer un atelier ou un chantier sans réseau, avec synchronisation automatique, le mode multilingue permet de piloter vos filiales sur le même document dans la langue locale*.

*en cas de mode multilingue, notre outil se réfère aux textes de loi locale



Piloter la prévention en multi -sites



Au-delà d'une dizaine d'établissements, la difficulté change de nature. Elle n'est plus d'évaluer les risques, mais de concilier deux exigences contradictoires : laisser chaque site évaluer sa propre réalité, et pouvoir malgré tout comparer et consolider.

1

Harmoniser sans uniformiser

Une échelle de cotation commune, imposée au niveau groupe, mais des unités de travail définies localement. Sans échelle commune, aucun classement inter -sites n'a de sens ; sans autonomie locale, plus personne ne renseigne.

2

Consolider à plusieurs niveaux

Les indicateurs doivent remonter par site, mais aussi par région, par direction et par métier. C'est ce découpage qui permet d'identifier qu'un risque n'est pas local mais structurel.

3

Dupliquer pour démarrer

Un premier DUERP correctement construit sert de trame aux suivants, que chaque site adapte ensuite. C'est la seule méthode réaliste pour équiper une centaine d'établissements en quelques mois.

4

Distinguer les rôles

Interface simplifiée pour les managers qui déclarent et suivent leurs actions, interface experte pour le préventeur. Un outil unique avec deux niveaux de lecture, plutôt que deux outils. Riskoo répond nativement à ces quatre exigences en configuration multi -sites.

Ce qu'en disent les utilisateurs

Un directeur d'usine du secteur de l'impression décrit l'outil comme parfaitement adapté à un contexte industriel, et souligne l'élan donné à la formation et à la prévention.

Olivier Ducorroy —Carolex Graphic Arts

Une DRH du secteur logistique retient l'autonomie : mise à jour du document unique et calcul des durées d'exposition à la pénibilité réalisés en interne, sans intervention externe.

Ouassila Vest —Depot Bingo



Votre plan de démarrage en 90 jours

Une trame volontairement resserrée. L'objectif des trois premiers mois n'est pas d'être exhaustif : il est de rendre la démarche visible et de créer les premiers retours, seuls capables d'entretenir l'adhésion.

JOURS 1 À 30

Cadrer

- Cartographier les unités de travail réelles, poste par poste
- Reprendre la cotation des trois risques les plus fréquents
- Formaliser en une phrase ce qui doit être remonté
- Faire porter la règle de non-sanction par la direction

JOURS 31 À 60

Outils

- Ouvrir un canal de signalement mobile unique
- Nommer un pilote pour chaque action prioritaire
- Tenir deux causeries sécurité sur les risques recotés
- Publier le premier tableau de bord, même incomplet

JOURS 61 À 90

Ancrer

- Analyser les événements à haut potentiel de gravité
- Boucler chaque signalement par un retour nommé et daté
- Assembler le PAPRIPACT à partir du DUERP consolidé
- Présenter le bilan au CSE et fixer les objectifs suivants

Une remarque de méthode : ne lancez pas les trois chantiers en parallèle. Une démarche de prévention échoue rarement par manque d'ambition; elle échoue parce qu'elle demande trop, trop vite, à des équipes qui ont déjà une production à assurer. Riskoo est conçu pour tenir ce rythme dès les premières semaines, sans paramétrage lourd.



5 points à retenir

01

Le DUERP n'est pas un livrable, c'est un cycle

Un document mis à jour une fois par an pour être conforme ne protège personne. Ce qui compte, c'est la cohérence démontrable entre les risques identifiés et les actions engagées.

02

Le PAPRI Pact est votre meilleure protection

Notamment son quatrième chapitre —les mesures écartées et leur justification sont trop souvent oublié, et pourtant décisif en cas de contentieux.

03

Un presque'accident est un accident qui vous a prévenu

Un faible volume de remontées ne signale pas un site sûr. Il signale un circuit de signalement qui décourage ceux qui voient les risques.

04

Ce sont les retours qui entretiennent les remontées

Le taux de signalements clôturés avec un retour nommé prédit mieux la vitalité de la démarche que le volume brut de déclarations.

05

L'outil se juge sur son adoption terrain

Un logiciel utilisé par le seul service HSE reproduit le problème du fichier partagé. La bonne mesure : le nombre de gestes entre un opérateur et son premier signalement.

La prévention des risques ne s'improvise pas, mais elle ne demande pas non plus de tout refondre. Elle demande de la régularité, de la traçabilité, et un outil qui n'ajoute pas de charge à ceux qui la portent. C'est la promesse de Riskoo.

À PROPOS

Le pilotage de la prévention, pas seulement la conformité

ALEA Prévention édite Riskoo, portail français de gestion des risques en entreprise, et sa solution DUERP®, lauréate du prix de l'innovation Preventica. Évaluation des risques, presque accidents, accidents du travail, plan d'action et PAPRIPACT sont réunis dans un même référentiel, alimenté depuis le terrain et exploitable à tout moment.

Notre conviction : un outil de prévention n'a de valeur que s'il est utilisé par ceux qui sont exposés au risque, et pas seulement par ceux qui le documentent.

- Portail Riskoo (SST, environnement, sûreté, cybersécurité)
- Accompagnement Document Unique par un expert préventeur
- Formations et webinaires
- 190 modèles de DUERP métier
- Veille réglementaire personnalisée
- Cercle national des préventeurs

Faites le point sur votre DUERP

30 minutes de démonstration, sur vos propres unités de travail. Vous repartez avec une lecture claire de vos écarts de conformité —que vous choisissiez ALEA ou non.